

COMMISSION NATIONALE DE FORMATION

Date : samedi 9 juin 2018

Lieu : Paris, siège fédéral FSCF

Heures : 9H30 à 16h30

Destinataire : FSCF, membres de la commission nationale

Présents	<p><u>Référents formation</u> :</p> <p>Emmanuel BARROU, Vincent FERNANDEZ, Rémi GAGNARD, Guillaume GARREAU, Arlette GRISOT, David LOPES, Mourad MARTHI, Bertrand ROUSSEAU,</p> <p><u>Siège fédéral</u> : Dorothee SIRVIN</p> <p><u>Conseiller technique national</u> : Eric LAMARQUE</p> <p><u>Vice-présidente en charge de la formation</u> : Anne-Marie LEMOINE</p>
Excusés	<p>Thierry BELLIER, Jean-Jacques CAPLIER, Youri DARBOURET, Nadia DESFAUDAIS, Christian FAURE, Germinal FLORES, Cécile MERCIER, Laura OUVRARD, Lucie PLOUZENNEC, Michel SEGUI, Nelly STARON, Nathalie TRAILIN, Christelle XALLE.</p>

Cette réunion accueille de nouveaux participants, (prise de fonction en septembre 2018 ou suppléant), un tour de table est donc réalisé pour présentation. Nouveauté : représentation de l'institut de formation Forma' lors des réunions. Guillaume Garreau introduit l'institut, les missions, les objectifs, et l'équipe.

La Vice-présidente regrette la faible représentation des activités ce jour. Les commissions les plus actives en termes de formations ne sont pas en effet présentes. L'absence de représentation des territoires est aussi notée. La Vice-présidente souhaite qu'à partir de la saison prochaine, les territoires soient plus présents et que les commissions nationales entendent leurs préoccupations. Elle rappelle également que le rôle de la CNF n'est pas d'acter mais de proposer et présenter des projets/axe de développement. Seul le comité directeur est habilité à voter une décision.

Présence du Président, Christian Babonneau, en début de réunion. Celui-ci tient à rappeler l'importance de la formation au sein de la Fédération, qui fait partie des axes prioritaires du Plan de Développement Fédéral (PDF). Christian Babonneau remercie l'ensemble des membres pour leur implication et leur travail.

1 LES AXES DE TRAVAIL ET DE REFLEXION SUR L'EVOLUTION DES AF3

La CNF note que seules deux commissions présentes sont concernées directement par l'évolution de l'AF3 (Twirling et Eveil). Il est difficile d'échanger pleinement dans ces conditions. Néanmoins les axes de développement ont déjà été discutés lors de la CNF d'Octobre 2017, avec proposition validée par les CN, lors de la CNF de Février 2018.

1.1 POURSUITE DE LA REFLEXION CONCERNANT LE POST BAF

Les activités présentes évoquent l'importance de la compétence managériale dans la poursuite du cursus post BAF. Les animateurs AF3 actuels sont amenés à conduire leur activité sur le territoire ou sur une région donnée (réfèrent technique).

Tous les membres s'accordent sur l'arrêt de l'appellation AF3. Crainte de confusion et de manque de visibilité quant aux évolutions souhaitées.

Guillaume Garreau : Il a été mentionné plusieurs fois au cours de la réunion l'abandon des intitulés AF1 et AF2 car il y a toujours confusion. Je fais une proposition pour lancer la réflexion : AF1 = unité d'initiation ; UFF = unité transversale ; AF2 = unité de perfectionnement ; Stage ; PSC1 → Brevet fédéral (BF FSCF), car BAF ne me semble pas pertinent.

Certaines activités ayant des spécificités, il est aussi envisageable de proposer des mentions complémentaires (sans rentrer dans une logique de poursuite en animateur expert). Auquel des options peuvent se rajouter. Ex : Post BAF Randonnée, mention moyenne montage – option raquette.

Pour les thématiques transversales, Guillaume Garreau rappelle que des formations existent déjà, notamment Santé et Handicap. Ces formations sont proposées par Forma'. Elles sont destinées à un public titulaire du BAF, c'est-à-dire que les compétences d'animateurs sont déjà acquises mais l'apport de compétences se situe au niveau de la spécificité du public. L'approche est axée sur l'insertion, mixité du public.

La Vice-présidente précise que l'après BAF doit répondre à un besoin terrain plus spécifique, contrairement au BAF qui répond à un besoin général.

Concernant l'axe formateur, celui-ci ne pourra être poursuivi qu'à partir de 18 ans.

Les commissions insistent sur la nécessité d'une poursuite de pratique « d'animateur » en parallèle. Sans doute à mettre en préconisation plutôt qu'en obligation.

1.2 PRECONISATIONS

La CNF propose 3 axes de poursuite post-BAF. Ces 3 axes sont indépendants les uns des autres. Le titulaire du BAF peut donc choisir de prolonger son cursus d'animateur vers

l'animateur expert ou se spécialiser vers l'animation transversale. Il peut aussi se tourner vers la formation.

1.2.1 ANIMATEUR EXPERT

La poursuite en animateur expert est destinée aux personnes qui souhaitent devenir technicien ++ **d'une activité donnée**.

Niveau d'entrée : être titulaire du BAF de l'activité concernée.

Elle est constituée de compétences communes à l'animation (management d'équipe, gestion humaine, communication autour de l'activité...) mais le contenu technique est spécifique à l'activité visée.

Elle sera mise en place à la demande de la commission nationale concernée et sous son contrôle.

Ex : Animateur expert gymnastique féminine – Animateur expert arts martiaux - etc.

1.2.2 ANIMATEUR SPECIALISE

La poursuite en animateur spécialisé est destinée aux personnes qui souhaitent devenir animateur spécialisé dans **une thématique transversale** (santé, handicap.....)

Niveau d'entrée : être titulaire du BAF, toute activité confondue.

Elle est constituée de compétences communes à l'animation (analyse, adaptation...) afin d'accueillir un type de public spécifique, tout en favorisant la mixité (objectif du PDF)

Elle sera mise en place, sans doute plus, à la demande des territoires.

Ex : Animateur spécialisé santé – Animateur spécialisé handicap – etc.

1.2.3 FORMATEUR

La poursuite en formateur est destinée aux personnes qui souhaitent devenir **formateur en formation fédérale, toute activité confondue**.

Niveau d'entrée : Etre titulaire du BAF + avoir 18 ans révolu – BAF minimum

Ce parcours se fera en **2 étapes obligatoires** : formation de formateur (développer des compétences permettant d'acquérir une posture de formateur) + temps pratique « formateur stagiaire » (lors d'un AF).

Il sera mise en place par le siège fédéral.

Le maintien de la pratique d'animateur en parallèle est **préconisé**. L'ensemble des participants adhérent au principe que l'on ne peut être formateur que pour un diplôme que l'on possède soit même. Le titulaire du BAF ne pourra devenir formateur que sur les étapes AF1 et AF2. Si il souhaite devenir formateur de « l'animateur expert », il devra lui-même avoir obtenu le diplôme de « l'animateur expert » (ou être titulaire de l'actuel AF3).

Ces préconisations seront présentées au comité directeur du 23 juin 2018.

Anne-Marie Lemoine : à rédaction du compte-rendu, les préconisations ont été présentées et votées par le comité directeur. Le travail de mise en œuvre est prévu sur l'année 2018-2019, pour une application à partir de la saison 2019-2020.

2 LES REFERENTIELS ET BROCHURES DE FORMATION

2.1 AVANCEMENT AU 9 JUIN 2018

0 = pas démarré 1 = démarrage 2 = en cours 3 = finalisation 4 = terminé vide = NC

Commissions nationales 2017-2021		AF1			AF2			AF3		
		Référentiel	Brochure formateur	Brochure stagiaire	Référentiel	Brochure formateur	Brochure stagiaire	Référentiel	Brochure formateur	Brochure stagiaire
Activités aquatiques										
Activités de pleine nature	Marche Nordique	3	0	1	3	0	1	0	0	0
	Randonnée	4	0	1	4	0	1	4	0	1
	VTC	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Arts martiaux (ex Jamda)		4	4	4	4	4	4	4	4	4
Basket										
Boules										
Danses										
Eveil de l'enfant		4	0	4	4	0	2	4	0	0
Football		2	2	2	0	0	0	0	0	0
Gym Form'Détente										
Gymnastique féminine										
Gymnastique masculine										
Gymnastique rythmique										
Musiques										
P.A.C	Théâtre	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Chant Choral	2	2	2	2	2	2	2	2	2
	Arts Plastiques	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cirque	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ski										
Tennis de table										
Tir à l'arc										
Tir sportif										
Twirling		2	4	4	2	3	3	2	3	3

2.2 SUITE A DONNER

Suite à la refonte du cursus BAF, il est nécessaire d'accompagner les organisateurs. La priorité en termes de rédaction est donc placée sur les référentiels. Cette commande concerne particulièrement les activités qui proposent déjà un cursus de formation.

Recensement ci-dessous :

Commissions nationales 2017-2021		2017-2018	2016-2017
<i>Activités aquatiques</i>			
<i>Activités de pleine nature</i>	<i>Marche Nordique</i>	Oui	Oui
	<i>Randonnée</i>	Oui	Oui
	<i>VTC</i>		
<i>Arts martiaux (ex Jamda)</i>		Oui	Oui
<i>Basket</i>			
<i>Boules</i>			
<i>Danses</i>		Oui	Oui
<i>Eveil de l'enfant</i>		Oui	Oui
<i>Football</i>			
<i>Gym Form'Détente</i>			
<i>Gymnastique féminine</i>		Oui	Oui
<i>Gymnastique masculine</i>		Oui	Oui
<i>Gymnastique rythmique</i>		Oui	Oui
<i>Musiques</i>			
<i>P.A.C</i>	<i>Théâtre</i>	Oui	Oui
	<i>Chant Choral</i>		
	<i>Arts Plastiques</i>		
	<i>Cirque</i>		
<i>Ski</i>			
<i>Tennis de table</i>			
<i>Tir à l'arc</i>		Oui	Oui
<i>Tir sportif</i>			
<i>Twirling</i>		Oui	Oui

Il est encore constaté beaucoup de confusion et de quiproquo. La CNF rappelle que l'AF1 et l'AF2 ne sont pas des diplômes mais des étapes amenant à la délivrance du diplôme « Brevet d'Animateur Fédéral ». Il est donc demandé aux commissions nationales de rédiger leurs référentiels non pas en plusieurs brochures mais en un seul et même document « Référentiel BAF activité... » : AF1 / AF2 / UFF / PSC1 / 50h.

Pour l'écriture de ces référentiels, les CN pourront avoir l'accompagnement de quelques personnes, formant une cellule d'experts. Le suivi général est effectué par Dorothee Sirvin. L'éventuelle demande d'accompagnement (de CN) sera relayée à un des intervenants de la cellule d'expertise, qui sera aidé donc la CN à finaliser son référentiel.

Rappel de la CNF : la création d'un cahier des charges est prioritaire pour les activités qui délèguent l'organisation des formations sur les territoires.

4 SEMINAIRE DES FORMATEURS 2018

4.1 LISTING DES INVITATIONS –AU 9 JUIN 2018

Rappel : sont concernés, les formateurs (**licenciés FSCF**) qui encadrent (**dans les 3-4 dernières années**) ou qui sont en « formation » pour devenir formateur, les formations fédérales, les formations BAFA, les formations Forma'.

En vert, les activités concernées en priorité par la formation.

<i>Commissions nationales 2017-2021</i>		<i>Listing</i>	<i>Nb</i>
<i>Activités aquatiques</i>			
<i>Activités de pleine nature</i>	<i>Marche Nordique</i>	ok	35
	<i>Randonnée</i>		
	<i>VTC</i>		
<i>Arts martiaux (ex Jamda)</i>		ok	5
<i>Basket</i>			
<i>Boules</i>			
<i>Danses</i>			
<i>Eveil de l'enfant</i>		ok	16
<i>Football</i>			
<i>Gym Form'Détente</i>		ok	8
<i>Gymnastique féminine</i>			
<i>Gymnastique masculine</i>			
<i>Gymnastique rythmique</i>		ok	14
<i>Musiques</i>			
<i>P.A.C</i>	<i>Théâtre</i>	ok	7
	<i>Chant Choral</i>		
	<i>Arts Plastiques</i>		
	<i>Cirque</i>		
<i>Ski</i>		ok	0
<i>Tennis de table</i>			
<i>Tir à l'arc</i>			
<i>Tir sportif</i>			
<i>Twirling</i>		ok	22
Total invités			137

140 places

Relance le 6 juin à CN Danses, CN Gym féminine, CN Gym masculine – en attente CN Tir à l'arc → sans réponses, la liste sera déterminée par les services du siège, suivant les informations connues concernant les formateurs d'AF des dernières années.

L'organisation a pris énormément de retard, l'absence de réponses des commissions ayant figée l'attribution des places par activité et le lancement des invitations. Les invitations seront envoyées en septembre 2018 de ce fait.

4.2 PROGRAMME PREVISIONNEL

Attention les créneaux horaires des ateliers ou séances plénières peuvent encore évoluer

VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

10h00-10h30	Accueil
10h30-12h30	Séance de travail par activité ou par coordination (pour les activités qui le souhaitent)
12h30-14h00	Déjeuner
14h15-15h00	Ouverture officielle Christian Babonneau , Président général Anne-Marie Lemoine , Vice-présidente en charge de la formation Laurence Sauvez , Directrice Technique Nationale
15h00-17h00	Séance plénière <ul style="list-style-type: none">• Evolution des publics – Génération Z (1h) :• Intelligences multiples (1h) : Christian Philibert
17H00-18H30	Séance de travail par activité ou par coordination
19H00-20h30	Dîner
20H30-22H00	Séance de travail par activité ou par coordination

SAMEDI 27 OCTOBRE 2015

09H00-10H30	Ateliers
10h30 – 11h00	Pause
11h00 – 12h30	Ateliers
12h45-14h00	Déjeuner
14h15-17H30	Séance de travail par activité ou par coordination
17h45-18h30	Séance plénière <ul style="list-style-type: none">• Colosse aux pieds d'argile : Sébastien Boueilh
19H00-20h30	Dîner
21h00	Soirée conviviale – Proposition d'animation

DIMANCHE 28 OCTOBRE 2015

09h00-11h00	Séance plénière <ul style="list-style-type: none">• Eveil : Boris Jidovtseff• Réseaux sociaux : Guillaume Dorai
11h00 – 11h30	Clôture officielle
11h30-12h30	Séance de travail par activité ou par coordination
12h30-13h30	Déjeuner

4.3 ZOOM SUR LES ATELIERS

Les ateliers se dérouleront le samedi 27 octobre, de 9h00 à 10h30 et 11h00 à 12h30

Chaque atelier durera 1h30.

Les participants pourront participer à 2 ateliers parmi les choix suivants :

1. Méthode active d'animation e-learning

L'e-learning recouvre toutes les méthodes de formation s'appuyant sur l'outil informatique (supports en ligne ou hors-ligne, apprentissage individuel ou collectif, formateur présent, à distance, voir absent).

2. Méthode active d'animation carte mentale

La carte mentale ou carte heuristique, arbre à idée, mindmapping est un outil pour représenter l'information. Elle permet de visualiser les liens entre les idées et d'avoir une approche globale du sujet.

3. Approfondir les intelligences multiples

Sujet évoqué en plénière le vendredi par Christian Philibert – Théorie basée sur l'existence de plusieurs types d'intelligence chez l'enfant et par extension, chez l'adulte : corporelle/kinesthésique ; logique-mathématique ; musicale/rythmique ; naturaliste ; verbale-linguistique ; visuelle/spatiale ; interpersonnelle ; intrapersonnelle.

4. Evaluation des compétences (x2)

- Qualifier, définir et faire acquérir une compétence
- Comment évaluer une compétence
- Les nouvelles pratiques d'évaluations

Emmanuel Barrou propose de mettre en relation le siège avec un de ses contacts.

5. Posture du formateur (x2)

- Un double positionnement : formateur et évaluateur
- Le formateur dans le binôme
- Le formateur en tant que représentant de la FSCF

Voir avec Guillaume Garreau pour intervenants

6. Les outils 2.0

Présentation d'un ensemble d'outils en ligne (vérifier auprès du site d'accueil que le wifi est bien disponible dans les salles) : Kahoot.it, Bicast, etc. (liste non exhaustive).

Attention les temps en CN activités ou coordination doivent être dédiés à la formation et non aux programmes techniques, ou autre sujet. Les référentiels doivent être livrés à la fin du séminaire. Il est donc demandé aux CN de prévoir leur temps par commission, en tenant compte de cette priorité. Ce week-end doit être un réel temps de formation pour les formateurs de la FSCF. C'est la volonté de la fédération.

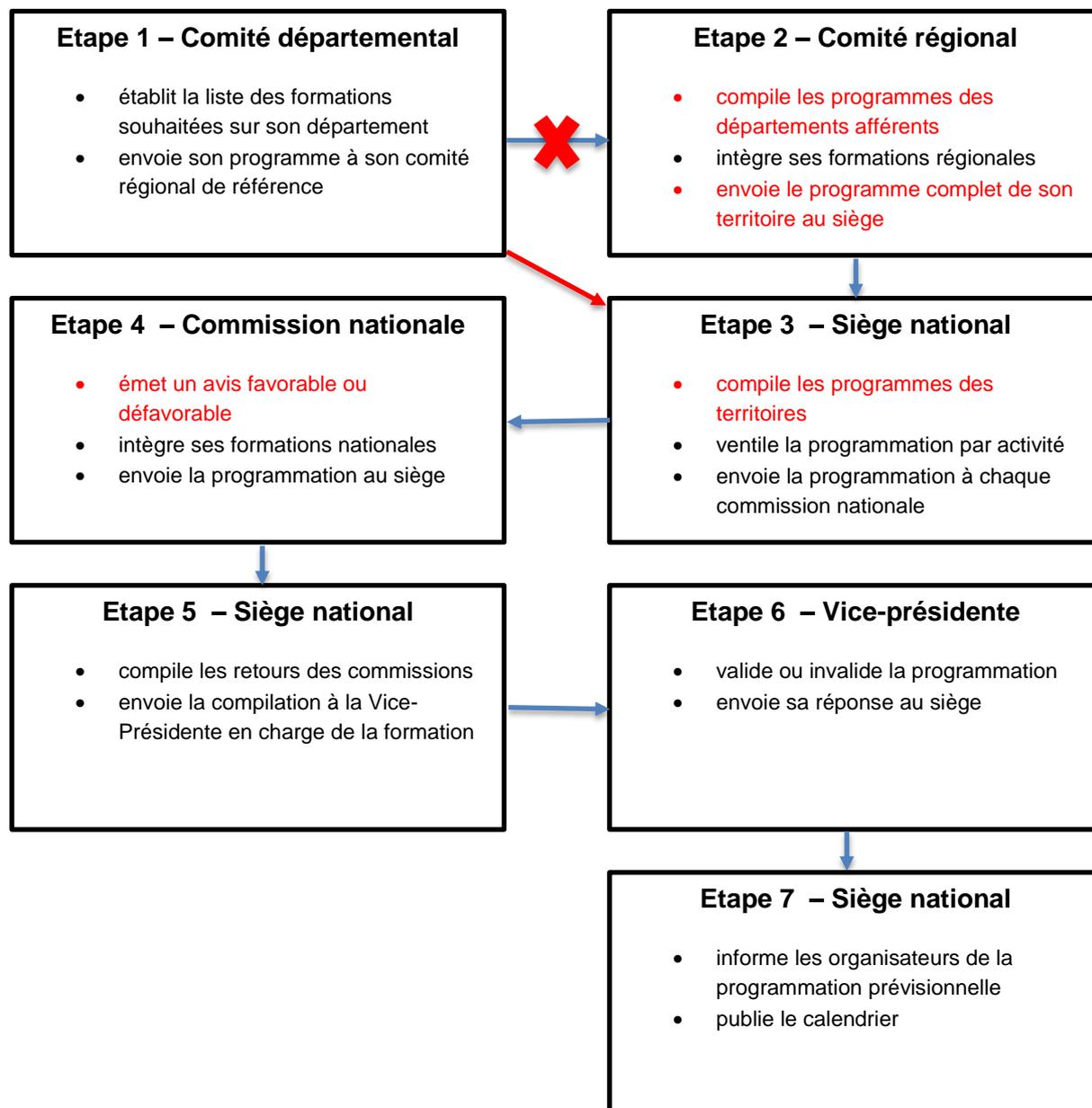
5 PROGRAMMATION DES FORMATIONS 2018-2019

En route, les points de blocage :

→ Retard sur les programmations. Relance de la Direction le 1^{er} juin

→ Distribution des calendriers par activité le 1^{er} juin au CN

→ Des incompréhensions dans la procédure



→ Rappel aux CN de la position à adopter : avis favorable ou défavorable / ouverture d'esprit quant aux nouvelles propositions /

Programmation au 6 juin

STRUCTURES	RECU	PAS DE FORMATIONS
CR AUVERGNE-RHONE-ALPES		
CD AIN		
CD ALLIER		
CD ARDECHE		
CD CANTAL	OK	-
CD DAUPHINE		
CD HAUTE-LOIRE	-	OK
CD HAUTE-SAVOIE		
CD LOIRE		
CD PUY DE DOME		
CD RHONE-METROPOLE DE LYON		
CD SAVOIE		
CR BOURGOGNE FRANCHE-COMTE		
CD COTE D'OR		
CD DOUBS, HAUTE SAONE, TERRITOIRE DE BELFORT		
CD JURA		
CD SAONE & LOIRE		
CD YONNE		
CR BRETAGNE	OK	-
CD COTES D'ARMOR	OK	-
CD FINISTERE	OK	-
CD ILLE & VILAINE	OK	-
CD MORBIHAN	OK	-
CR CENTRE-VAL DE LOIRE		
CD CHER & INDRE		
CD EURE ET LOIR		
CD LOIRET		OK
CD LOIR & CHER		
CD TOURAINE		
CR GRAND EST	OK	-
CD ARDENNES		
CD AUBE	OK	-
CD BAS RHIN	OK	-
CD HAUT-RHIN		
CD HAUTE-MARNE		
CD MARNE	OK	-
CD MEURTHE ET MOSELLE	OK	-
CD MEUSE		
CD MOSELLE JEANNE LA LORRAINE		
CD VOSGES	OK	-

CR HAUTS DE France	OK	-
CD NORD	-	OK
CD PAS DE CALAIS	-	OK
CD OISE	-	OK
CD SOMME AISNE	-	OK
CR ILE DE France	OK	-
CD ESSONNE		
CD HAUTS DE SEINE		
CD PARIS		
CD SEINE ET MARNE		
CD SEINE SAINT DENIS		
CD VAL DE MARNE		
CD VAL D'OISE		
CD YVELINES		
CR NORMANDIE	OK	-
CD CALVADOS	-	OK
CD MANCHE	-	OK
CD ORNE	-	OK
CD SEINE MARITIME	-	OK
CR NOUVELLE-AQUITAINE	OK	-
CD DORDOGNE AGENAIS		
CD GIRONDE	-	OK
CD LANDES		
CD PYRENEES ATLANTIQUES (Union Basque)		
CD DEUX CHARENTES (86 - 87)		
CD HAUTE-VIENNE		
CD POITOU (79 et 86)		
CR OCCITANIE		
CR PAYS DE LA LOIRE	OK	-
CD LOIRE ATLANTIQUE	OK	-
CD MAINE & LOIRE	OK	-
CD MAYENNE	-	OK
CD SARTHE	-	OK
CD VENDEE	-	OK
CR PROVENCE ALPES COTE d'AZUR	OK	-
CD ALPES MARITIMES	-	OK
CD BOUCHES DU RHONE	-	OK
CD GUADELOUPE	OK	-
CD UNION TERRITORIALE DE POLYNESIE FRANCAISE	-	-

6 CLOTURE DE LA REUNION

La CNF s'interroge sur le fait de diffuser le compte rendu aux comités départementaux et comités régionaux.

3 dates ont été proposées en amont de la réunion via un sondage Doodle. La prochaine réunion CNF sera programmée **le 13 octobre 2018**.

Anne-Marie Lemoine
Vice-présidente en charge de la formation